ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 431

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'émotion et la colère que suscite parmi les enseignants et les parents d'élèves de l'enseignement du premier degré du Nord l'annonce d'un nouveau projet de retrait de 129 postes pour la prochaine rentrée 1997. Ces suppressions, si elles venaient à être confirmées, porteraient à 801 le nombre d'emplois d'enseignants perdus dans les écoles maternelles et primaires du département ces dix dernières années. Alors même que la dégradation de la situation économique et sociale se fait durement sentir, le ministère se refuse de mettre à profit la pause démographique pour renforcer le taux d'encadrement et lutter ainsi efficacement contre l'échec scolaire. Le Gouvernement creuse un peu plus les inégalités s'agissant du droit à l'éducation et à la formation. La population notamment la plus défavorisée du département du Nord est doublement frappée. Au plan social et des moyens nécessaires à une école de qualité, élément indispensable à une véritable intégration, les projets de retraits sont injustifiables et inacceptables. Le ministre de l'éducation nationale doit reconsidérer ses choix. En conséquence, il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour surseoir aux décisions pour favoriser la concentration et maintenir et renforcer l'ensemble des moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos écoles.

Texte de la réponse

La rentrée scolaire 1997 dans les écoles est marquée par une baisse des effectifs de l'ordre de 1 % en un an. Le département du Nord connaît une baisse sensible de ses effectifs : après 4 579 élèves de moins à la rentrée 1996, les effectifs diminueront encore à la rentrée 1977 dans le Nord. Il est prévu 4 384 élèves de moins. C'est dans ce contexte que mon prédécesseur a décidé de retirer 129 postes de la dotation départementale. Dès cette rentrée, les situations les plus difficiles, créées par les fermetures de classe, seront réexaminées. Le souci constant du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est de soutenir, d'encourager et de développer le service public d'éducation parce que l'école constitue un formidable atout pour l'aménagmeent du territoire, l'égalité des chances et l'emploi.

Données clés

Auteur : M. Georges Hage
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 431
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 juin 1997, page 2235

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE431

Réponse publiée le : 4 août 1997, page 2536